

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1346

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Administration générale et territoriale de l'État »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.